

DÉPARTEMENT

AIN

CANTON

GEX

Commune de

GRILLY

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/06/2009**

Présidence : Gilbert BAYS, 1^{er} adjoint au Maire de Grilly

Secrétariat de séance : Nathalie MAILLARD.

Présents : Mmes et MM., Gilbert BAYS, Hubert PERROUSSET, Denis GAVILLET, Daniel BADAUT, Jacky BOZON, Catherine DE VIALET, Éric GENDRE, , Nathalie MAILLARD, Marie-Angèle MANN, Denis MUGNIER.

Absent ayant donné procuration : Jean-Pierre MOSSIERE (à Gilbert BAYS), Monique BERRIA (à Hubert PERROUSSET) et Hugues-Olivier BORES (à Denis GAVILLET)

Absents excusés : Mmes Judith HEBERT et Marie VIBERT

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/06/2009.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

0 - Approbation du compte rendu du précédent Conseil municipal du 15/06/2009.

Le président de séance, M. Gilbert BAYS, demande au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil municipal du 15/06/2009.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 15

CONTRE: 00

ABSTENTIONS: 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CE COMPTE RENDU.

1 - DÉLIBÉRATION n° 1 : Sélection de l'entreprise pour la finalisation de voirie de la zone artisanale.

Pour que les travaux de finalisation de la voirie de la zone artisanale (les 2 voies d'accès) puissent se réaliser dans le courant de l'été, une consultation d'entreprises a été réalisée entre le 25 mai et le 20 juin, conformément au besoin identifié par la Commission travaux et la Commission Zone artisanale.

Tel qu'il l'avait été précisé aux candidats, il est proposé au Conseil municipal de retenir l'entreprise la mieux à même à réaliser ces travaux sur la base des critères suivants :

- Le prix de l'offre proposée (70%),
- Les délais d'intervention de (30%).

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des réponses reçues :

ENTREPRISES	OFFRE HT VOIE n°1	OFFRE HT VOIE n°2	TOTAL HT	DELAIS D' INTERVENTIONS	DEBUT DES TRAVAUX
SACER SUD EST	Ne souhaite pas répondre à la consultation				
EIFPAGE - Appia Savoie Léman	32 397,60	16 937,53	49 335,13	10 jours	à la convenance de la Commune
COLAS RHÔNE ALPES	28 967,70	15 907,60	44 875,30	10 jours	le 03/08/2009
SCREG SUD EST	Ne souhaite pas répondre à la consultation				
ENROBALP	43 565,00	17 935,00	61 500,00	non précisé	non précisé
EUROVIA	34 702,60	20 821,00	55 523,60	13 jours hors intempéries	le 03/08/2009

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de sélectionner l'entreprise COLAS pour réaliser la finalisation de la zone artisanale.

Le Conseil municipal souhaite que les riverains de la zone artisanale soient également informés de ces travaux et de l'entreprise sélectionnée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 13

CONTRE: 00

ABSTENTIONS: 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.

2 - Questions diverses :

2.1 Informations diverses :

La parole est laissée aux élus souhaitant communiquer des informations au Conseil municipal.



2.2 Date des prochaines Commissions et du prochain Conseil municipal :

Le Conseil municipal arrête la date de sa prochaine séance : 20/07/2009 à 20H30.

Les dates des prochaines Commissions sont fixées :

- Travaux, urbanisme, sécurité : 20/07/2009 ;
- Administration : le 15/07/2009 à 19H00

Gilbert BAYS clôture la séance à 21H15.

Le Président de séance
Gilbert BAYS



Le Secrétaire de séance
Nathalie MAILLARD